

Combien ça coûte ?

Les frais à la charge de la personne accueillie comprennent :

- ⇒ Un tarif hébergement
- ⇒ Un tarif dépendance (selon GIR)

Ces tarifs sont fixés chaque année par arrêté tarifaire du Conseil Départemental de la Drôme.

Quelles aides financières ?

Les frais liés à la dépendance peuvent être couverts partiellement par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile attribuée par le Conseil Départemental de la Drôme sur demande, dans le cadre d'un plan d'aide.

Certaines caisses de retraite ou mutuelles peuvent également accorder des aides.

Qui contacter ?

Secrétariat médical et renseignements
secretariat@hl-nyons.fr

☎ 04 75 26 52 37

☎ 04 75 26 52 09

Bureau des entrées et des admissions
accueil@hl-nyons.fr

☎ 04 75 26 52 00

Référent Accueil de jour - AMP
Madame Marjorie Munier
accueildejour@hl-nyons.fr

Ligne directe accueil de jour ☎ 04 75 26 52 73

Cadre de santé

Madame Céline Gruet
cadreehpad@hl-nyons.fr

☎ 04 75 26 52 95

Médecin coordonnateur

Dr Pierre Hazard
pierre.hazard@hl-nyons.fr



Accueil de jour Les Quatre vents



Hôpital de Nyons
Entrée Square des Récollets
26110 NYONS

Pour qui ?

L'accueil de jour « les Quatre vents » est accessible aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile, souffrant de la maladie Alzheimer ou de troubles apparentés habitant sur les communes du territoire Nyonsais (26110).

Pour quoi ?

- ✓ Un soutien à la personne accueillie pour prolonger le maintien à domicile grâce à une prise en charge adaptée et sécurisée et un maintien des liens sociaux.
- ✓ Un soutien pour les proches et les aidants en leur permettant un temps de répit pour se reposer et retrouver du temps libre, favoriser des rencontres avec d'autres familles et proposer un accompagnement tout au long de la maladie.

Avec qui ?

Marjorie, Aide Médico Psychologique vous accueille aux Quatre Vents et vous propose des activités tout au long de la journée.

Des professionnels interviennent à ses côtés pour vous proposer chaque jour des ateliers spécifiques :

Lundi

Camille Levy - Psychologue

Mardi

Anaïs Favier - Professeure d'Activité Physique Adaptée en Santé

Mercredi

Natacha Ferrouillet - Ergothérapeute

Jeudi

Isabelle Cardinaels - Professeure de Relaxation

Vendredi

Amandine Bury - Psychomotricienne

Comment ?

Le transport aller-retour est organisé par le service de l'accueil de jour. Il est pris en charge par l'établissement dans la limite de 12.23 € par jour.

Les familles peuvent librement effectuer le transport de leur proche si elles le souhaitent (l'établissement rembourse les frais dans la limite de 12.23 € par jour).

Quand ?

Du lundi au vendredi de 10h à 16h00
(sauf jours fériés)

